

LA POLITIQUE DE LA REPRODUCTION DANS LES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Susan Gal, Gail Kligman, traduction Marilène Vuille

Editions Antipodes | « [Nouvelles Questions Féministes](#) »

2004/2 Vol. 23 | pages 10 à 28

ISSN 0248-4951

ISBN 2940146438

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2004-2-page-10.htm>

Pour citer cet article :

Susan Gal *et al.*, « La politique de la reproduction dans les pays d'Europe centrale et orientale », *Nouvelles Questions Féministes* 2004/2 (Vol. 23), p. 10-28.
DOI 10.3917/nqf.232.0010

Distribution électronique Cairn.info pour Editions Antipodes.

© Editions Antipodes. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Grand an

La politique de la reproduction dans les pays d'Europe centrale et orientale

Susan Gal, Gail Kligman

Il est frappant de constater que l'avortement compta parmi les premiers sujets soulevés par la quasi-totalité des gouvernements postsocialistes des Pays d'Europe centrale et orientale (PECO). En Roumanie, la libéralisation de l'avortement fut le second décret du gouvernement provisoire après la chute du régime de Ceausescu. La difficulté à concilier la légalité de l'avortement en Allemagne de l'Est avec sa restriction en Allemagne de l'Ouest risqua de faire échouer la réunification allemande. En Pologne, la question a toujours figuré à l'ordre du jour des débats parlementaires. Mais l'avortement n'est que l'un des sujets liés à la sexualité et à la reproduction humaine devenus centraux dans la conscience publique depuis 1989. En ex-Yougoslavie, le viol servit d'arme de guerre. Les femmes violées et les enfants issus du viol étant rejetés par leur propre groupe ethnique, le viol fut aussi – et de façon intentionnelle – un instrument de « nettoyage ethnique »¹ en raison de ses conséquences reproductives tragiques. Le thème des enfants non désirés fut également politisé en Roumanie et en Allemagne, mais d'une manière différente. Un marché privé de l'adoption de bébés – qui n'étaient pas tous non désirés par leur génitrice – émergea en Roumanie. Le taux de stérilisation volontaire des femmes est-allemandes grimpa très fortement ; ce phénomène produisit un scandale politique lorsqu'il fut découvert et qualifié de « grève des naissances » par les médias.

Dans toute la région, tandis que les institutions démocratiques se mettaient en place, que des crises fiscales et constitutionnelles menaçaient, et

1. N.d.t. : Les termes placés entre guillemets ou en italiques le sont aussi dans la version originale des autrices.

que les politiques législatives étaient repensées d'un bout à l'autre, les leaders (principalement mâles) des nouveaux États des PECO débattirent avec fougue du type de sexualité « appropriée », du taux de natalité, de la contraception, de la famille et des soins aux enfants. Une telle attention nous surprend. Nous nous sommes demandé comment les relations de genre et les idées sur le genre façonnaient les changements politiques et économiques dans la région et quelles formes d'inégalités de genre étaient ainsi créées. Dans cet article, nous nous focaliserons sur un aspect de la mise en forme du postsocialisme en termes de genre (*gendering of postsocialism*)² : à savoir comment les sujets touchant à la reproduction influencent le processus politique, ou comment le débat public sur la reproduction façonne la politique³.

Par genre, nous entendons les représentations sociales et culturelles de la différence entre mâle et femelle, ainsi que le pouvoir et l'inégalité structurant la reproduction de ces différences dans les pratiques institutionnalisées de la société⁴. Ce que signifie être « un homme » ou « une femme », être « masculin » ou « féminin », varie *historiquement*. Ces catégories culturelles s'élaborent dans des interactions quotidiennes, elles-mêmes définies par des discours plus larges et par des institutions spécifiques. Les influences sont réciproques : non seulement les rapports de genre dépendent des politiques étatiques, mais les représentations des différences entre hommes et femmes modèlent la manière dont les États sont imaginés, constitués et légitimés. Ainsi, les États eux-mêmes peuvent être perçus comme mâles, bien que les femmes comme les hommes soient impliqué·e·s dans leur fonctionnement ; de même, certaines catégories sociales telles que « les travailleurs » peuvent être identifiées à un seul genre, même si les hommes et les femmes travaillent. Ces représentations socialement construites, qui lient la féminité et la masculinité à d'autres catégories sociales, sont souvent intégrées dans les politiques étatiques.

Les conceptions de la différence de sexe (*gender difference*) interviennent aussi de manière implicite dans les formes d'expansion du marché de la région. Par exemple, si nous examinons la situation différente des

2. N.d.t. : La formulation originale en anglais figure entre parenthèses après sa traduction lorsque celle-ci modifie quelque peu le sens de l'expression ou qu'une partie de son sens est perdue en français.

3. Cet article est un extrait de Susan Gal et Gail Kligman, *The Politics of Gender after Socialism* (Princeton University Press, 2000), réimprimé avec la permission de Princeton University Press. Il fait partie d'une analyse synthétique plus large de la mise en forme du postsocialisme en termes de genre que nous avons développée à partir de notre propre recherche sur les politiques de la reproduction,

et d'un projet de recherche comparative internationale que nous avons co-organisé, portant sur la transformation postsocialiste analysée dans une perspective de genre. Les résultats de cette étude comparative sont publiés dans Gal et Kligman (Dir.), *Reproducing Gender: Politics, Publics, and Everyday Life After Socialism* (Princeton University Press, 2000). Le projet fut financé par l'Open Society Institute, l'American Council of Learned Societies et la Wender-Gren Foundation for Anthropological Research.

4. Cette définition est basée sur le travail très important de Scott (1988).

femmes et des hommes dans les économies nationales émergentes, nous pouvons mettre en évidence un processus – diffus, mais relativement méconnu – de féminisation du marché à petite échelle, surtout dans le secteur des services. Parce qu’elles façonnent le changement institutionnel, les représentations de la différence de sexe interagissent systématiquement avec d’autres catégories culturelles centrales telles que la nation, la famille et le bien public. En même temps, les idéologies et les politiques promues par l’État, ainsi que les contraintes et les impulsions de l’économie, circonscrivent le champ des relations possibles entre hommes et femmes.

Dans la théorie libérale comme dans le sens commun sociologique, la reproduction humaine est associée à la sphère privée de la domesticité et de la famille, et non pas à la sphère publique de la politique, de la société civile et de l’État. Cependant, les politiciens, les éditeurs et les consommateurs de médias, qui constituèrent les premiers parlements démocratiques et les sphères publiques après 1989, débattirent avec emportement de ces questions prétendument privées (voir par exemple Dölling et al., 2000 ; Maleck-Lewy et Ferree, 2000 ; Fuszara, 1993 ; Gal, 1994 ; Kligman, 1994 ; Zielinska, 2000). Les scientifiques féministes, pour qui la distinction entre privé et public est moins une description pure et simple des domaines sociaux qu’une dichotomie idéologisée produisant les apparences d’une séparation entre des activités néanmoins étroitement liées, ne s’étonnent guère de cet intérêt accru pour les questions reproductives⁵. Il constitue une preuve supplémentaire des relations importantes entre des activités supposées privées comme l’accouchement et l’élevage des enfants et des activités publiques telles que le débat politique. C’est un exemple de la politique de la reproduction, domaine où l’on étudie l’« intersection de la politique et du cycle de vie » (Kligman, 1992 : 364). La politique de la reproduction prend comme objet d’investigation les « relations de pouvoir apparemment lointaines qui façonnent les expériences reproductives locales » (Ginsburg et Rapp, 1991 : 313) et scrute les manières dont « les politiques étatiques et le contrôle idéologique sont expérimentés dans la vie quotidienne » (Kligman, 1998 : 3). Elle montre aussi comment la reproduction « fournit un terrain d’où imaginer un avenir culturel différent » (Ginsburg et Rapp, 1995 : 2). De fait, les lois, les régulations et les appareils administratifs que les nouveaux États sont en train de mettre sur pied auront des répercussions à long terme sur la façon

5. La littérature féministe consacrée aux sphères publique et privée est abondante, la contribution de Rosaldo (1974) constituant l’un des premiers et des plus influents apports sur le sujet. En anthropologie, on trouve une critique détaillée des approches universalistes transculturelles dans Collier et Yanagisako (1987), et des arguments proches sur la dichotomie nature/culture dans MacCormack et Strathern (1990). Voir di Leonardo (1991) pour un compte rendu critique. Notre réflexion sur cette dichotomie a également été sti-

mulée par plusieurs traditions de travaux féministes portant sur l’État, dont Eisenstein (1984), Brown (1992), Hartsock (1984), Pateman (1988), Gordon (1990), Connell (1990), Phillips (1991), Jones et Jónasdóttir (1988), Sassoon (1987), Siim (1988), et par les travaux sur les formes du patriarcat, par exemple celui de Walby (1990), en lien avec la problématique des premiers. Voir aussi Fraser (1989) et Phillips (1991) pour une discussion critique récente des théories sociales européennes et américaines liées à notre sujet.

dont les femmes des PECO mettent au monde et dont les gens pratiquent la contraception, élèvent leurs enfants, imaginent leur propre avenir et celui de leur progéniture.

La reproduction : un instrument politique

Toutefois la politique de la reproduction n'envisage pas seulement comment des relations de pouvoir distantes affectent la mise au monde des enfants, mais aussi comment le processus politique lui-même est façonné par la discussion sur la reproduction et par son contrôle. Ainsi, les débats sur la reproduction révèlent également « les modes selon lesquels la politique est reconstituée, contestée et relégitimée » (Gal, 1994 : 258). Nous proposons ici quatre manières interdépendantes d'analyser ces débats et ces politiques en tant qu'éléments clés du paysage politique mouvant des PECO : les débats publics sur la reproduction contribuent à redistribuer les rôles entre l'État et ses citoyens ; servent de discussions codées sur la légitimité politique et la moralité de l'État ; distinguent les femmes comme actrices politiques d'un type particulier ; et (re)font la nation et ses frontières.

La reproduction humaine permet d'assurer la continuité tant des individus que des collectivités. C'est un champ de bataille politique en partie parce que les États, les familles et d'autres acteurs sociaux estiment avoir grand intérêt à contrôler la mise au monde et l'élevage des enfants⁶. Historiquement construits et variables, ces divers points de vue ou « intérêts » sont souvent inconciliables. Pour commencer par les intérêts de l'État en matière de reproduction, on observe qu'au cours d'une grande part de l'histoire la vigueur du corps des individus tenait lieu de signe révélateur de la santé ou de l'infirmité du corps politique ; de plus, la santé d'un État était liée à la reproduction rapide de ses habitants. Les théoriciens politico-économiques prémodernes se sont fondés sur cette tradition pour affirmer que la population doit être au centre des préoccupations du gouvernement. Au XVII^e siècle, la taille et la productivité de la population étaient considérées comme le fondement de la richesse et du pouvoir d'un État. Une population nombreuse augmentait la puissance des armées et assurait une main-d'œuvre croissante⁷.

6. Pour étudier empiriquement l'implication des États dans la reproduction, il est nécessaire de rejeter toute définition des États comme entités réifiées ou personnifiées dotées d'une série de fonctions sociales et d'objectifs unifiés. « Les États prennent toujours forme à travers les actions des gens » (Kligman, 1998 : 4). Réifier l'État en le présentant comme une entité en soi conduit à omettre la participation active des gens dans sa « fabrication ».

7. Ainsi, Frédéric le Grand comparait sa Prusse arriérée avec l'heureuse Hollande, de bien moindre étendue, mais dont la population dense et industrielle faisait d'elle une plus grande puissance européenne. Cet exemple est tiré de la discussion consacrée à la notion foucauldienne de « gouvernementalité » dans Burchell et al. (1991). Gallagher (1987) et Jordanova (1995) fournissent des analyses utiles de l'évolution des idées européennes sur la population et la reproduction jusqu'au XIX^e siècle.

Au XVIII^e siècle, une population abondante ne témoignait pas seulement de la puissance d'un État, mais aussi de sa moralité : « Tout gouvernement avisé, juste et doux... abondera toujours en citoyens », écrivait David Hume (cité par Gallagher, 1987 : 83). Ce lien établi entre population et moralité de l'État fut un motif constant de la politique européenne. À la fin du siècle pourtant, la conviction optimiste de Hume fut ébranlée par la thèse de Malthus esquissant les effets sociaux néfastes inévitables d'un accroissement débridé de la population. D'aucuns en vinrent à considérer son augmentation régulière moins comme une récompense que comme un danger pour l'ordre étatique. Toutefois, que le débat portât sur l'accroissement ou sur la diminution de la population, contrôler celle-ci n'en restait pas moins défini comme une affaire d'État.

La préoccupation politique à l'égard du nombre d'habitants d'un territoire suscita un intérêt croissant pour leurs conditions de vie de la part d'administrateurs. Grâce à des disciplines émergentes (telles que les statistiques, la géographie, etc.), la population pouvait être modélisée et contrôlée par des mesures de « maintien de l'ordre » ou de régulation. Les actions pronatalistes des États libéraux, fascistes et communistes du XX^e siècle ont une longue histoire et participent du phénomène que Foucault (1991) a désigné par le terme de « biopolitique ». La marque du pouvoir étatique est clairement lisible dans la mise en application légale de l'hétérosexualité normative (reproductive), dans la surveillance du corps des femmes et dans les tentatives de contrôler leur fertilité.

Venons-en à présent à la préoccupation des familles en matière de régulation des naissances. Plusieurs générations d'historiens sociaux, d'anthropologues et de démographes ont interprété la modification des pyramides de population en Europe comme le résultat de stratégies familiales diverses et évolutives visant à assurer la transmission de la terre, du nom et de la propriété ; à cimenter la continuité sociale ; à produire des objets d'amour et des consommateurs ; ou à satisfaire les besoins d'emploi ou de revenus des familles⁸. En outre, les chercheurs en histoire sociale et en sociologie historique ont montré qu'au sein des familles des luttes systématiques peuvent opposer les hommes et les femmes, en raison de leur implication et de leurs intérêts différenciés quant au moment d'arrivée des enfants, leur sexe (*gender*) et leur nombre.

Les idéologies relatives à la reproduction sont aussi élaborées par des mouvements sociaux tels que le féminisme, le républicanisme, le syndicalisme, l'eugénisme et le nationalisme, de même que par divers mouvements

8. Pour une excellente présentation de l'historiographie féministe des stratégies familiales et de la reproduction sociale en Europe, voir Laslett et Brenner (1989) ; voir Watkins (1991) pour une exploration exemplaire de la relation entre les

stratégies reproductives familiales, le développement de l'État et l'intégration du marché en Europe de l'Ouest au cours des cent cinquante dernières années.

religieux⁹. Très souvent, ces mouvements se caractérisent par une utopie implicite ou explicite dans laquelle les représentations des formes idéales de la reproduction et de la continuité jouent un rôle crucial : ils décrètent qui devrait procréer et dans quelles limites ; qui devrait être responsable de quel aspect de la reproduction en échange de quel type de rémunération ou de rétribution ; et de quelle manière la reproduction est liée à la moralité.

Les batailles rhétoriques entre ces perspectives diversement construites peuvent s'engager en tout temps. Elles deviennent inévitables dans les périodes de rupture politique, comme les événements de 1989, quand les élites nouvelles et anciennes négocient et luttent autour des formes établies. Durant ces périodes de transition, non seulement la donne des acteurs politiques est redistribuée, mais les règles du projet politique sont aussi radicalement repensées et réécrites. Dans la suite de cet article, nous allons développer les points susmentionnés afin de montrer en quoi les problèmes et les politiques liés à la reproduction constituent des éléments clés dans les contextes politiques changeants des PECO.

Relations entre État et population

Premièrement, les discours sur la reproduction contribuent à la reconstitution de la relation entre un État et sa population. La construction de l'État est un processus de mise en place et de maintien d'une autorité centralisée sur un territoire et ses habitants. Mais l'autorité peut être conçue de plusieurs manières. Les discours étatiques peuvent désigner les gens comme «sujets», «citoyens», «travailleurs», «frères nationaux», «enfants» ou «membres d'une famille» (catégories qui ne s'excluent pas toujours mutuellement) ; les effets concrets de ces discours sont illustrés de manière frappante par l'imposition et la justification de limitations d'accès à la reproduction et à la sexualité. Ces restrictions servent aussi à définir qui peut être considéré comme membre à part entière de la population d'un État. Ainsi, dans de nombreux cas, le titre de «citoyen» et les «droits» corollaires sont accordés implicitement aux personnes qui affichent les signes d'une sexualité acceptable sur le plan légal, le plus souvent procréatrice (ou hétérosexuelle). Lorsque l'État définit sa relation à la population en termes de co-appartenance nationale (*co-nationhood*), les frontières de la fraternité horizontale qui équivaut à la nation sont définies par les particularités du comportement reproductif. Pour déterminer si une personne est membre légitime de la nation, on s'enquiert de savoir de qui elle est

9. Michel et Koven (1990) fournissent une synthèse utile des développements des féminismes maternalistes en Europe de l'Ouest. Voir aussi Bock et Thane (1991) pour une présentation des diverses idéologies féministes relatives à la reproduction. Bridenthal et al. (1989) traitent de l'eugénisme, du courant de réforme de la sexualité et

d'autres mouvements sociaux du XX^e siècle en Allemagne. Il est important d'attirer l'attention sur les nombreux mouvements féministes des XIX^e et XX^e siècles qui développèrent une politique morale bien plus vaste autour des questions de la protection de la procréation et des enfants.

l'enfant et où elle est née¹⁰. En bref, la relation entre un État et une population, qu'elle soit paternaliste, contractuelle ou spirituelle, est en partie représentée et actualisée par le contrôle des pratiques reproductives.

Ainsi, par exemple, l'une des questions importantes soulevées lors des débats hongrois sur l'avortement entre 1990 et 1992 fut de savoir s'il était plus approprié d'établir un «règlement» ou une «loi». Certains leaders soutinrent que si les habitants de la Hongrie devaient être traités comme les citoyens d'une démocratie et non plus comme les enfants d'un État communiste paternaliste et donneur d'ordres, il incombait à des représentants parlementaires élus dans le respect des règles de légiférer sur des questions aussi importantes que celle de la reproduction. Sous le communisme, libéraliser ou interdire l'avortement était une mesure intégrée aux politiques du parti ; pour cette raison même, affirmèrent-ils, il fallait dorénavant légiférer sur ce thème et en faire une loi, même si son contenu n'était pas un objet de débat. En Allemagne, la question des devoirs de l'État envers les citoyens, et vice versa, fut aussi abordée, mais différemment. Dans l'opinion ouest-allemande, le fœtus était le point de mire : les délibérations s'orientèrent sur la protection de ses droits. Par contre, pour l'opinion est-allemande, les clauses restrictives apportées à la législation sur l'avortement constituaient un recul de la démocratie et des droits individuels des femmes, quand bien même la réunification était présentée comme un gage de démocratie et de droits libéraux (Maleck-Lewy et Ferree, 2000). Ainsi, les débats sur l'avortement en Allemagne de l'Est portèrent beaucoup plus sur les avantages respectifs d'une «citoyenneté» prétendument universelle pour les différentes classes d'individus¹¹.

Figures du pouvoir : la fonction légitimante des allégories

Une deuxième manière de montrer comment la procréation et la sexualité contribuent à la reconstruction des États consiste à analyser les discussions codées sur les revendications de légitimité politique. En effet, la reproduction tient lieu de terrain à partir duquel il est possible de définir la moralité et la désirabilité des institutions politiques, et de prétendre quelles formes étatiques sont «bonnes». L'usage allégorique de la reproduction dans des discours voilés portant sur l'avenir politique n'est pas un

10. En 1997, un couple tchèque ramena une enfant Rom d'une institution ; cependant, l'enfant était de nationalité slovaque. Elle était née en République tchèque, mais ses géniteurs n'avaient pas sollicité un permis de résidence permanente. Le couple tchèque, qui tentait d'adopter la fillette, se vit bientôt refuser les allocations pour enfant. Les lois sur les allocations avaient changé et cette famille n'y avait plus droit parce que l'enfant ne possédait pas la nationalité tchèque. De plus, le

couple perdit les allocations dont il avait bénéficié pour son propre enfant biologique, en raison de l'intégration d'une étrangère dans la famille. Voir «Adopting a Child? Don't Want a Foreigner», *Mlada fronta dnes*, 23 octobre 1997.

11. Pour des précisions à propos du débat hongrois sur l'avortement, voir Gal (1994). Concernant les débats sur l'avortement en Allemagne, voir aussi Nelles (1991-92), Nimsch (1991-92), De Soto (1994), Maleck-Levy (1995), Ferree et Maleck-Lewy (2000).

phénomène propre aux transformations postsocialistes ; cependant, la nature de la politisation de la procréation et le choix des arguments en disent long sur le type de gouvernement dans lequel ces transformations adviennent¹².

Dans maintes démocraties nouvellement constituées au sein des PECO, les débats sur le contrôle juridique de la reproduction ou sur les formes adéquates de sexualité ont fait partie intégrante des luttes de légitimité opposant continuellement des élites en compétition. Les États socialistes souffraient d'une faiblesse chronique. Leurs héritiers continuent à voir les formes étatiques sérieusement contestées¹³. Un contraste entre la moralité de la démocratie et l'immoralité du communisme a souvent été établi, notamment en vertu de leurs approches respectives de la législation sur l'avortement. D'aucuns ont affirmé que le communisme allait contre nature en permettant aux femmes – excepté celles de Roumanie – de se soustraire à la maternité ; aussi, les États postcommunistes promirent-ils de restaurer l'ordre naturel des sexes (*natural gender order*), espérant rectifier par là les erreurs d'un passé « illégitime ». Le pouvoir de moralisation de la politique par les débats sur la procréation et la sexualité est énorme parce que la reproduction soulève les questions fondamentales de la vie et de la mort. En s'appuyant sur l'allégorie de la reproduction pour traiter de politique, les politiciens camouflent efficacement leurs propres ambitions et paraissent favoriser certains arrangements politiques moins pour les bénéfices qu'ils en retirent que parce qu'ils servent un bien indépendant : protéger le fœtus, la mère, la nation ou la vie domestique.

Quelle que soit l'opinion défendue, et même face à un public cynique, débattre de la reproduction représente l'un des rares moyens d'échapper au soupçon d'agir par intérêt personnel. Ce subterfuge fut – et reste – particulièrement important dans les PECO où l'activité politique en tant que telle a été profondément discréditée car assimilée à de l'opportunisme et de la corruption. Par conséquent, le souci de l'avenir ou de la moralité manifesté par les acteurs politiques atteste indirectement de leur crédit moral (par opposition implicite à l'absence de moralité reprochée aux anciens États communistes athées). Les acteurs politiques défendent leur vision des

12. Par exemple, les batailles américaines autour de l'avortement, par contraste avec celles d'Europe de l'Est et de l'Ouest, ont thématiqué les limites de l'intimité, l'autodétermination des femmes, les représentations du type d'existence féminine valant d'être vécue. Voir notamment Pechesky (1984), Ginsburg (1989), Luker (1984). En Europe de l'Ouest, les débats ont tourné autour de la responsabilité de l'État envers les femmes (voir Glendon, 1987) et, en Chine, autour des significations de la modernité (voir Anagnost, 1995).

13. Voir par exemple Sztaniszki (1991), Verdery (1996). Les arguments des paragraphes précédents sont étayés de façon indirecte par le travail de Linz et Stepan (1996), qui montre que l'appartenance à l'État (« statehood ») ne va pas de soi ; en fait, dans les situations de « transition », elle doit être construite. Il faut disposer d'arguments sur qui « appartient ». En outre, la nécessité pour l'État de créer une apparence de moralité devient plus flagrante dès lors qu'est empiriquement démontré que les marchés et les arrangements économiques ne légitiment pas les systèmes démocratiques ; avec un peu de chance, c'est l'inverse qui est vrai.

structures et des initiatives politiques non pas en invoquant des principes de gouvernance, mais en formulant leurs positions à partir de sujets tels que l'avortement, la stérilisation, la sexualité des femmes ou les formes appropriées de vie familiale. Un État ou un gouvernement peut de fait apparaître comme un acteur moral dans la vie sociale entre autres parce qu'il légifère en matière de moralité des citoyens.

En Roumanie, par exemple, la réforme immédiate du droit sur l'avortement après la chute du régime de Ceausescu ne fut pas seulement une réponse aux attentes de l'opinion publique, mais aussi un geste symbolique donnant au gouvernement provisoire une autorité morale en regard des politiques inhumaines du régime de Ceausescu. Par contre, en Pologne, dans la même période, c'est par la restriction du droit à l'avortement que les politiciens voulurent montrer la moralité du nouveau gouvernement dominé par Solidarité, son opposition au communisme et son alliance avec l'Église catholique. Cette dernière reste activement engagée dans la poursuite du débat sur l'avortement au sein du Parlement polonais. Zielinska cite un exemple récent des tentatives faites par l'Église pour définir la moralité d'un État démocratique : un prieur du monastère de Jasna Gora accusa des députés pro-avortement de trahison à la patrie, affirmant que ces derniers « s'étaient eux-mêmes démis du droit de représenter la Pologne ». De même, un évêque exprima à la fois son admiration pour les mères des députés favorables à la libéralisation, parce que ces femmes n'avaient pas avorté, et son regret car la Pologne se trouverait beaucoup mieux si ces députés n'étaient pas nés (Zielinska, 2000). Un cas différent de ceux de la Roumanie et de la Pologne fut celui du scandale de la stérilisation en Allemagne réunifiée. À partir du refus d'avoir plus d'enfants manifesté par quelques femmes est-allemandes, une histoire médiatique fut élaborée dans laquelle l'ancienne Allemagne de l'Ouest et sa légitimité politique furent présentées comme particulièrement désirables parce que modernes, ordonnées, humaines et morales, par opposition à l'Allemagne de l'Est arriérée, chaotique et immorale (Dölling et al., 2000).

Les exemples d'usage allégorique de la procréation abondent. Lors des débats hongrois sur l'avortement, au début des années 90, ce sont les libéraux – au sens européen du terme – qui préconisaient que la moralité individuelle intervenant dans les décisions d'avortement ne fasse pas l'objet d'une légifération ; ces mêmes libéraux se prononçaient aussi en faveur d'un État minimal et d'une limitation de l'intrusion étatique dans la vie privée. Ainsi, le discours sur la procréation devint constitutif des nouvelles formes données à l'État. Pour reprendre l'exemple de la Pologne, la prise de position d'un politicien sur l'avortement sert toujours, dans la conduite quotidienne de la vie politique, de test révélateur de son opinion sur bien d'autres sujets, allant de la relation entre l'Église et l'État aux questions de politique sociale (Zielinska, 2000). En Allemagne réunifiée, ainsi que nous l'avons déjà évoqué, les représentants des médias et du gouvernement ouest-allemands accusèrent les femmes de faire la « grève des ventres », alarmés par la baisse du taux de natalité (la « chute démographique

sans précédent») et par les reportages sur la stérilisation volontaire de femmes résidant dans la partie orientale de l'Allemagne. Les interviews de ces dernières révèlent toutefois un hiatus entre les récits moralisateurs des médias au sujet de leur attitude et les expériences réelles vécues par des femmes aux modes de vie variés. Les femmes stérilisées disent avoir réalisé leurs souhaits quant à la taille de leur famille, dans leur tentative de concilier fertilité et baisse des revenus ou chômage, et de s'assurer un emploi. En Hongrie comme en Pologne, les élites ont aussi tenté de définir à travers leur prise de position sur l'avortement les principes selon lesquels elles souhaitent voir jugé leur travail politique courant. Les leaders devraient-ils être choisis en fonction de leurs valeurs morales ou de leurs compétences? Les politiciens populistes ou catholiques, les médecins conservateurs et les juristes estiment être seuls capables d'apprécier pleinement le poids moral des questions relatives à l'avortement et, corollairement, être seuls aptes à gouverner.

La question des femmes en politique

Les débats sur la reproduction modèlent les politiques d'une troisième manière encore. Ils construisent les femmes comme groupe politique, en leur prêtant des caractéristiques politiques d'un type particulier. La définition des rôles politiques des femmes varie considérablement d'un système à l'autre. Cependant, les débats sur la reproduction s'achoppent constamment à une contradiction fondamentale : faut-il traiter les femmes comme des productrices ou comme des reproductrices? Il s'agit d'un éternel dilemme, traité de manière différenciée selon les moments historiques et les systèmes politiques. Dans les régimes libéraux, la notion de droits implique qu'hommes et femmes sont semblables sur le plan politique. Il n'en va toutefois pas ainsi dans le domaine de la reproduction; les hommes et les femmes diffèrent corporellement, ce qui souligne l'inconsistance d'une législation de «traitement égal» qui est le propre du libéralisme¹⁴. Pendant l'ère communiste, les femmes, à l'instar d'autres individus, étaient traitées comme une catégorie collective. Leur différence était légalement «reconnue». Tous les États communistes étaient pronatalistes à un degré plus ou moins élevé. La maternité – et la production d'un plus grand nombre de travailleurs – était l'une des tâches imparties aux femmes; le travail salarié en fut toujours une autre.

À partir de 1989, les politiques natalistes ont pris un tour plus explicite dans plusieurs pays. Et la plupart des discours nationalistes attribuent aux femmes et aux hommes une subjectivité et des rôles différents. Les femmes sont censées devoir à la nation une tâche patriotique spécifique.

14. Petchesky (1984) et Eisenstein (1993), parmi d'autres, ont montré les contradictions des États libéraux sur la question des droits reproductifs.

Elles accouchent, elles sont identifiées aux valeurs morales, elles maintiennent ce qui tient lieu de traditions ancestrales chargées de moralité. La maternité est sacralisée et devient la forme première d'action politique des femmes. Rappelons-nous le cas mentionné plus haut des accusations portées sur les femmes allemandes : elles ont exercé une forme de volonté politique particulière, essentialisée, en s'engageant dans une grève des ventres aux dépens de la survie même de la nation.

Les débats sur la reproduction ont aussi un effet plus direct en définissant les femmes comme actrices potentielles dans les arènes politiques. La législation polonaise antiavortement post-1989 a poussé les femmes à s'organiser en groupes d'opposition active ; la loi sur l'avortement a généré des groupes de femmes qui sans elle ne se seraient jamais constitués. Cependant, dans les PECO comme ailleurs, la politique n'a pas seulement à voir avec le domaine politique au sens strict ; elle touche aussi aux possibilités de carrière professionnelle et d'emploi de tel ou tel segment de la population. Dans une situation où quarante ans d'administration communiste ont produit des femmes au moins aussi bien – sinon mieux – éduquées que les hommes et bénéficiant d'une expérience politique réelle (la plupart du temps en raison de systèmes de quotas), il s'avère nécessaire de développer de nouveaux arguments pour justifier la préférence des hommes à un accès privilégié à l'arène politique en tant que métier nouveau et souvent lucratif. S'il est vrai que le Parti communiste est hors jeu, qui devrait entrer dans le jeu politique ? En Pologne, les politiciens qui souhaitent redéfinir le travail politique comme une tâche spécialement adaptée aux hommes, c'est-à-dire requérant des talents spécifiquement masculins, avancent souvent des arguments portant sur la responsabilité reproductive des femmes (Fuszara, 2000). Des discussions tout à fait similaires quant aux aptitudes politiques des hommes et des femmes se déroulent également en Bulgarie et en Roumanie (Daskalova, 2000 ; Kostova, 1998 ; Grunberg, 2000 ; Fischer et Harsanyi, 1998 ; voir aussi Rueschemeyer, 1998).

Les nations et leurs frontières

Examinons finalement l'une des manières les plus importantes par lesquelles les discours sur la reproduction, ainsi que les pratiques qu'ils proposent et justifient, jouent un rôle crucial dans la formation de l'État et la (re)constitution de la nation et de ses frontières. La « nation » est une catégorie identitaire, un système de classification sociale, un moyen d'établir une relation entre un État et (au moins une partie de) sa population. Les nations représentent des solidarités horizontales, c'est-à-dire des « communautés imaginaires », tandis que les États sont des structures organisationnelles centralisées prétendant à la souveraineté sur un territoire. Les personnes vivant sous un régime particulier ne sont pas forcément membres de la même nation, et vice versa. À vrai dire, il est classique que les identités nationales se constituent par opposition et par exclusion.

C'est-à-dire que l'identité nationale est souvent créée contre d'autres nations, ou encore contre des colons ou des « natifs », et aussi en passant sous silence d'autres catégories identitaires (classe, race, ou région, par exemple). Nous considérons le nationalisme comme un mouvement social construit autour de telles revendications identitaires (contestables), portant parfois ceux qui se proclament membres d'une nation particulière à accaparer l'appareil d'État. Mais qu'ils visent à former un nouvel État ou à obtenir plus d'influence au sein d'un État déjà constitué, les arguments nationalistes permettent de mobiliser l'action collective et, partant, de donner vie à la solidarité collective - à la nation elle-même.

Les acteurs politiques amalgament souvent la nation et l'État dans leurs stratégies. Ainsi, après 1989, maints discours anticommunistes soutinrent que les nouveaux leaders étaient plus authentiquement liés à la population - et donc plus « représentatifs » en un sens particulier et non démocratique - parce qu'ils étaient conationaux (Croates et Serbes, Hongrois, Roumains, etc.). Le thème de la « mort de la nation » suscite partout en Europe des craintes récurrentes justifiées par les taux de natalité décroissants. Ces craintes gagnent en poids politique lorsque les intérêts de l'État sont supposés coïncider avec l'accroissement de la population d'un seul groupe national ou d'un groupe dominant sur le territoire étatique. Des mesures favorisant un groupe national ne sont nullement incompatibles avec des politiques qui, dans le même temps, découragent la croissance d'un autre groupe, dont la valeur est jugée moindre ou le lien à l'État moins légitime. Il existe à ce sujet une abondante littérature, en particulier sur le cas de l'Allemagne nazie. Dans la Croatie de Franjo Tudjman, le projet de renouvellement démographique visait à augmenter le nombre de Croates « ethniques » (*ethnic Croats*) par l'augmentation des naissances, la restriction de l'émigration et la réinstallation des populations croates sur le territoire national (Meznicar, 1997a et b).

Est-il besoin de rappeler que, dans la plupart des idéologies nationalistes, la reproduction et la continuité biologiques sont les pièces maîtresses de la construction imaginaire de la communauté et de la solidarité? Bien que la taille des nations augmente ou diminue souvent en raison de la migration et de l'assimilation, l'idéologie nationaliste ignore systématiquement ou scotomise ces processus pour insister sur les liens de sang. Et quoique des individus puissent se réclamer de plusieurs identités nationales et que les frontières entre catégories soient souvent perméables ou floues, le discours nationaliste gomme un tel « désordre ». Dans la plupart des formes de nationalisme, le processus de création des membres de la nation ne relève pas seulement d'une classification symbolique mais aussi d'actions très matérielles et incarnées : les liens entre générations doivent forcément être des liens reproductifs, des incorporations du statut de membre garantissant une relation avec le futur comme avec le passé. Et seules certaines modalités de reproduction de la nation (par exemple, transmission de la qualité de membre par deux parents issus du même groupe national, ou par la mère, ou par la naissance sur le territoire national) sont tenues pour légitimes.

Étonnamment, les théoriciens du nationalisme – au rang desquels Anderson, Gellner, Hobsbawm, Horowitz et Smith – ont eu peu à dire sur le rôle du genre et de la reproduction dans le nationalisme. La critique féministe a relevé cette omission et a produit une importante littérature montrant les liens entre le genre et la nation en tant que catégories culturelles opérantes sur le plan politique¹⁵. Les études du genre et du nationalisme ont analysé par exemple l'imagerie familiale nationaliste qui dépeint le plus souvent la nation sous des traits féminins et l'État sous des traits masculins, et qui érotise la relation entre les hommes et la nation tout en valorisant la maternité.

L'insistance sur la maternité et les femmes comme « réceptacles de la nation » comporte aussi une contradiction intéressante. Du fait qu'ils sont très souvent conceptualisés en termes de « fraternités (masculines) profondément horizontales », les mouvements nationaux adoptent implicitement la logique des systèmes patrilineaires, où les femmes sont à la fois le lieu indispensable de la continuité, les gardiennes de la tradition, et des *outsiders* à contrôler : elles constituent une menace pour le groupe parce qu'elles peuvent adopter un comportement sexuel indocile (voir Denitch, 1974). Ainsi, les femmes sont blâmées en raison du déclin démographique, accusées de mener des « grèves du ventre », de prendre le parti de systèmes politiques jugés non naturels comme le communisme, ou encore de trahir si elles ne souhaitent pas voir leurs fils mourir à la guerre. Il est singulier d'observer qu'au récit banal de la « victimisation » nationaliste par des forces de l'extérieur, notamment par les nations voisines, peut souvent s'adjoindre un récit de la nation menacée par les femmes mêmes qui la constituent, perçues comme des ennemies internes¹⁶. Le contrôle des femmes s'intègre alors logiquement dans le projet nationaliste. Un moyen de contrôle classique consiste à réguler les capacités reproductives des femmes en les forçant à mener à terme des grossesses non désirées ou en restreignant le nombre de grossesses souhaitées.

C'est en partie ce lien entre l'appartenance nationale et la reproduction qui fit de l'usage du viol une arme aussi puissante dans la guerre yougoslave. La différence nationale était le socle ostensible de la purification

15. La littérature féministe sur la nation et le genre couvre la plupart des États-nations contemporains. Le recueil de Yuval-Davis et Anthias (1989) et leur introduction à celui-ci représentent les premières contributions importantes sur le sujet ; plus récemment, des numéros spéciaux de *Gender and History* (voir Hall et al., 1993) et un numéro spécial de *Feminist Review* (Whitehead et al., 1993) ont exploré ces questions plus avant. Nation et État ne sont pas toujours distingués dans ces textes. Verdery (1996) analyse les rapports entre genre et nationalisme en Europe de l'Est, comme le font plusieurs des articles des

ouvrages collectifs dirigés par Rai et al. (1992), et Funk et Mueller (1997). La plupart de ces études traitent du genre en général, mais celle de Heng et Devan (1992) est particulièrement pertinente pour notre analyse de la reproduction. Voir aussi Kligman (1994).

16. En Croatie, cinq femmes qui critiquèrent les mesures politiques de Tudjman furent qualifiées de « sorcières » (voir par exemple Kesic, 1997). À Belgrade, les Femmes en Noir protestèrent de façon virulente et silencieuse contre la guerre et contre le gouvernement de Milosevic.

ethnique, l'ironie étant que les divers camps en présence ne se comprenaient que trop bien les uns les autres. Comme d'autres l'ont relevé avant nous, la tactique du viol de masse fut efficace en raison d'une similarité de principe: tous les camps s'exprimaient dans l'idiome des essences biologiques, voyant dans les femmes les garantes de l'identité du groupe. C'est ce qui fit du viol et de la menace de viol non pas un crime contre des femmes particulières, mais une menace à la pureté, à l'honneur, et en fin de compte à la survie et à l'avenir du groupe (Kligman, 1996; Stiglymayer, 1994; Mostov, 1995).

Ainsi, dans un contexte de discours nationalistes focalisés sur la reproduction biologique, l'importance des mesures étatiques visant à réguler les pratiques reproductives augmente pour des raisons variées. Nous venons d'en faire le tour pour revenir aux intérêts des organes étatiques dans le contrôle de la reproduction. Sauf que, dans ce cas précis, nous voyons ces intérêts justifiés non plus par l'établissement d'une relation entre l'État et ses «sujets» ou «citoyens», mais au nom de la protection d'une «essence nationale». Une comparaison entre les politiques de Ceausescu et celles de la Serbie après 1989 permet d'éclairer cette distinction. Dans la Roumanie de Ceausescu, l'avortement était interdit à chacune, indépendamment de sa nationalité, de son niveau d'éducation ou de toute autre caractéristique. En Serbie, les lois étaient établies de sorte à encourager l'augmentation disproportionnée de certaines fractions de la population – celles censées constituer les authentiques ou «véritables» citoyens de l'État. Ces mesures s'équivalent en ce que toutes deux exigent des femmes un sacrifice pour la «collectivité», même si cette dernière était l'État socialiste dans le cas de la Roumanie et, dans le deuxième cas, la nation serbe. Elles diffèrent du fait que les politiques nationalistes serbes établissaient une hiérarchie sociale ostensiblement fondée sur la transmission de caractéristiques biologiques, tandis que la politique de Ceausescu visait pour sa part à transformer les individus de toute origine nationale cohabitant sur le territoire en nouveaux citoyens de la République socialiste de Roumanie. L'angoisse démographique exprimée par le refrain «la nation est en train de mourir» oblitère souvent le fait que le déclin de la population pose problème parce que l'immigration n'est pas considérée comme un moyen légitime d'augmenter la taille de la population. Seuls certains habitants – non immigrés – comptent comme citoyens véritables¹⁷.

La construction d'entités nationales biologisées peut mobiliser plusieurs niveaux et aspects de l'organisation étatique, qui tous impliquent la reproduction d'une manière ou d'une autre: restrictions légales quant au choix du

17. Cela cache aussi un embarras supplémentaire. Une part de la raison du déclin de la population en Croatie, en Pologne, en Slovaquie et dans d'autres États est que les membres de ces nations

préféreraient émigrer, vraisemblablement dans le but d'améliorer leur niveau de vie, plutôt que de rester afin d'«être» la nation. Voir Meznaric (1997b).

conjoint; normes en matière de sexualité « normale »; tâches assignées en propre aux hommes et aux femmes; postulats (souvent traduits en barèmes fiscaux) quant aux formes familiales acceptables, désignant les personnes censées dispenser les soins aux enfants et assurer prise en charge et soutien d'autrui; rythmes, délais, taux et facilité d'accès au mariage et au divorce. Il est évident que les idées impliquées ne touchent pas seulement à l'appartenance nationale, mais aussi à la santé, à la respectabilité, à la sexualité et au genre idéalisé. Les acteurs sociaux qui épousent ces idées peuvent être des politiciens, des bureaucrates ou des administrateurs. Lorsqu'elles sont traduites en lois et mises en application, les idées créent les frontières incarnées grâce auxquelles les entités nationales, et en fin de compte les groupes nationaux, sont systématiquement produits.

Conclusions

En indiquant les quatre voies par lesquelles les discours sur la reproduction font la politique, nous avons avancé que les mesures étatiques relatives à la procréation, à la contraception et à la sexualité normative découlent de la manière dont les débats et les luttes autour de la reproduction sont manipulés dans un champ politique plus vaste. En ce sens, les discours sur la reproduction font la politique indépendamment de leurs effets réels sur le comportement reproductif. Les débats publics influencent fortement la mise en forme des négociations et des stratégies à l'origine des lois régissant la reproduction (Zielinska, 2000).

À leur tour, les lois et règlements issus du processus politique exercent un impact sur l'éventail des pratiques reproductives accessibles aux hommes et aux femmes ordinaires, même s'ils ne les déterminent jamais entièrement. Ils définissent d'une part les frontières de la légalité, d'autre part les attentes et les représentations officielles contre lesquelles les gens doivent lutter et auxquelles il leur arrive de résister (Kligman, 1998). Nous sommes revenues par là au sujet classique touchant aux politiques de la reproduction: l'effet de relations de pouvoir apparemment lointaines sur les expériences reproductives locales.

En outre, des compromis, des délais, des hiatus et des contradictions évidents s'interposent entre les arguments politiques déjà discutés et les processus aboutissant à la définition et à la mise en pratique d'une mesure politique. Ajoutons que, dans tout régime, les hommes et les femmes ignorent, réinterprètent et contournent les directives étatiques explicites, se débrouillent avec elles de façon à susciter des alternatives échappant à la portée des contraintes légales et des structures étatiques. Il s'ensuit que les pratiques reproductives quotidiennes dépendent non seulement de la composition des thèmes et des modèles rhétoriques passés en revue ici, mais aussi des particularités de chaque contexte national et politique ainsi que de processus économiques – et parfois internationaux – plus larges dépassant le ressort des organismes étatiques. En Pologne, par exemple,

certaines médecins ont ouvert des cliniques d'avortement privées dont ils tirent de grands profits en pratiquant des interruptions de grossesse qu'ils semblent juger moralement inacceptables lorsqu'elles ont lieu dans des hôpitaux publics pendant les heures de travail officielles (Zielinska, 2000). Il est encore d'autres domaines dans lesquels les questions reproductives recourent les intérêts du marché. Un certain nombre de femmes est-allemandes se font stériliser en partie pour améliorer leurs chances sur un marché de l'emploi devenu hypercompétitif et qui récompense les femmes capables de prouver leur volonté d'échapper à des responsabilités reproductives susceptibles d'interférer avec leur travail (Dölling et al., 2000). Plusieurs chercheur-e-s ont montré que l'argument de la responsabilité reproductive sert à rejeter les femmes hors du marché de l'emploi à un moment où la restructuration économique conduit à une rationalisation de la production et, partant, à l'augmentation du chômage.

Les politiques et les pratiques reproductives comportent aussi une dimension internationale importante. Les États qui interdisent l'avortement au sein de leurs frontières interfèrent rarement avec les voyages à l'étranger effectués par les femmes à titre de « tourisme abortif » (Zielinska, 2000 ; Kligman, 1998). La stratégie est devenue courante pour les femmes qui en ont les moyens financiers ; ainsi se met en place une stratification des pratiques abortives par le revenu. L'accès élargi aux moyens contraceptifs a eu un effet similaire, puisque ceux-ci ne sont pas accessibles à tout le monde (Baban, 2000). Nous avons déjà mentionné l'influence du Vatican dans les débats sur l'avortement au sein du Parlement polonais, mais le Vatican n'est que l'une des nombreuses organisations transnationales qui font pression sur les gouvernements des PECO. La Roumanie a systématiquement résisté aux appels à décriminaliser l'homosexualité réitérés par l'Europe de l'Ouest. Il est évident que les discours locaux conservent leur pouvoir, même face à la pression internationale.

Ces dynamiques ont des répercussions sur les plans à la fois national et international. Les réactions des gouvernements aux conseils du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale relatifs aux bénéfices sociaux de la santé reproductive et des stratégies de planification familiale, la perception d'une interaction entre les mesures touchant la reproduction et les politiques axées sur les minorités, la conception de la criminalisation de l'homosexualité comme une violation des droits démocratiques : tout cela détermine la manière dont les États des PECO sont traités par les organisations supranationales et dans les assemblées internationales. Par conséquent, les gouvernements des PECO sont très sensibles à l'image qu'ils donnent à l'étranger. Nous voici revenues une nouvelle fois à notre point de départ : les représentations de la reproduction font la politique, non seulement à l'échelle nationale, mais aussi sur la scène internationale. ■

Traduction : Marilène Vuille

- Anagnost, Ann (1995). «A Surfeit of Bodies: Population and the Rationality of the State in Post-Mao China». In Faye Ginsburg and Rayna Rapp (Eds), *Conceiving the New World Order: The Global Politics of Reproduction* (pp. 22-41). Berkeley: University of California Press.
- Baban, Adriana (2000). «Women's Sexuality and Reproductive Behavior in Post-Ceausescu Romania: A Psychological Approach». In Susan Gal and Gail Kligman (Eds), *Reproducing Gender: Politics, Publics, and Everyday Life after Socialism* (pp. 225-256). Princeton: Princeton University Press.
- Bock, Gisela and Pat Thane (Eds) (1991). *Maternity and Gender Policies: Woman and the Rise of the European Welfare States, 1880s-1950s*. New York: Routledge.
- Bridenthal, Renate, Atina Grossman and Marion Kaplan (Eds) (1989). *When Biology Becomes Destiny: Women in Weimar and Nazi Germany*. New York: Monthly Review Press.
- Brown, Wendy (1992). «Finding the Man in the State». *Feminist Studies*, 18 (1), 7-34.
- Collier, Jane F. and Sylvia Yanagisako (1987). *Gender and Kinship: Essays toward a Unified Analysis*. Stanford: Stanford University Press.
- Connell, Ronald W. (1990). «The State, Gender and Sexual Politics». *Theory and Society*, 19, 507-544.
- Daskalova, Krassimira (2000). «Women's Problems, Women's Discourses in Bulgaria». In Susan Gal and Gail Kligman (Eds), *Reproducing Gender* (pp. 337-369). Princeton: Princeton University Press.
- De Soto, Hermine G. (1994). «In the Name of the Folk: Women and Nation in the New Germany». *UCLA Women's Law Journal*, 5 (1), 83-101.
- Denitch, Bette S. (1974). «Sex and Power in the Balkans». In Michelle Rosaldo and Louise Lamphere (Eds), *Woman, Culture and Society* (pp. 243-262). Stanford: Stanford University Press.
- Di Leonardo, Micaela (1991). «Introduction». In Micaela di Leonardo (Ed.). *Gender at the Crossroads of Knowledge: Feminist Anthropology in the Postmodern Era* (pp. 1-50). Berkeley: University of California Press.
- Dölling, Irene, Daphene Hahn and Sylka Scholz (2000). «Birth Strike» in the New Federal States: Is Sterilization an Act of Resistance?» In Gal Susan and Gail Kligman (Eds), *Reproducing Gender* (pp. 118-148). Princeton: Princeton University Press.
- Eisenstein, Zillah R. (1984). *Feminism and Sexual Equality*. New York: Monthly Review Press.
- Eisenstein, Zillah R. (1993). *The Radical Figure of Liberal Feminism*. Boston: Northeastern University Press.
- Fischer, Mary Ellen and Doina Pasca Harsanyi (1998). «From Tradition and Ideology to Elections and Competition: The Changing Status of Woman in Romanian Politics». In Marilyn Rueschemeyer (Ed.), *Women in the Politics of Post-Communist Eastern Europe* (pp. 201-224). Armonk: M.E. Sharpe.
- Foucault, Michel (1991). «Governmentality». In Graham Burchell, Colin Gordon and Peter Miller (Eds), *The Foucault Effect: Studies in Governmentality* (pp. 87-104). Chicago: Chicago University Press.
- Fraser, Nancy (1989). *Unruly Practices*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Funk, Nanette and Magda Mueller (Eds) (1993). *Gender Politics and Post-Communism: Reflections from Eastern Europe and the Former Soviet Union*. New York: Routledge.
- Fuszara, Malgorzata (1993). «Abortion and the Formation of the Public Sphere in Poland». In Nanette Funk and Magda Mueller (Eds), *Gender Politics and Post-Communism: Reflections from Eastern Europe and the Former Soviet Union* (pp. 241-252). New York: Routledge.
- Fuszara, Malgorzata (2000). «New Gender Relations in Poland in the 1990s». In Susan Gal and Gail Kligman (Eds), *Reproducing Gender* (pp. 259-285). Princeton: Princeton University Press.
- Gal, Susan (1994). «Gender in the Post-Socialist Transition: The Abortion Debate in Hungary». *East European Politics and Societies*, 8 (2), 256-287.
- Gal, Susan and Gail Kligman (2000). *The Politics of Gender after Socialism*. Princeton: Princeton University Press.

- Gal, Susan and Gail Kligman (Eds) (2000). *Reproducing Gender: Politics, Publics, and Everyday Life after Socialism*. Princeton: Princeton University Press.
- Gallagher, Catherine (1987). «The Body Versus the Social Body in the Works of Thomas Malthus and Henry Mayhew». In Catherine Gallagher and Thomas Laqueur (Eds), *The Making of the Modern Body: Sexuality and Society in the Nineteenth Century* (pp. 83-106). Berkeley: University of California Press.
- Ginsburg, Faye (1989). *Contested Lives: The Abortion Debate in an American Community*. Berkeley: University of California Press.
- Ginsburg, Faye and Rayna Rapp (1991). «The Politics of Reproduction». *Annual Review of Anthropology*, 20, 311-343.
- Ginsburg, Faye and Rayna Rapp (Eds) (1995). *Conceiving the New World Order: The Global Politics of Reproduction*. Berkeley: University of California Press.
- Glendon, Mary (1987). *Abortion and Divorce in Western Law*. New York: Cambridge University Press.
- Gordon, Linda (Ed.) (1990). *Woman, the State, and Welfare*. Madison: University of Wisconsin Press.
- Grünberg, Laura (2000). «Women's NGOs in Romania». In Susan Gal and Gail Kligman (Eds), *Reproducing Gender* (pp. 307-336). Princeton: Princeton University Press.
- Hall, Catherine, Jane Lewis, Keith McClelland and Jane Rendall (Eds) (1993). «Gender, Nationalisms and National Identities». *Gender and History*, 5 (2) (special issue).
- Hartsock, Nancy (1984). *Money, Sex, and Power: Toward a Feminist Historical Materialism*. Boston: Northeastern University Press.
- Heng, Geraldine and Janadas Devan (1992). «State Fatherhood: The Politics of Nationalism, Sexuality and Race in Singapore». In Andrew Parker, Mary Russo, Doris Sommers and Patricia Yaeger (Eds), *Nationalisms and Sexualities* (pp. 343-364). New York: Routledge.
- Jones, Kathleen B. and Anna G. Jónasdóttir (Eds) (1988). *The Political Interests of Gender: Developing Theory and Research with a Feminist Face*. Newbury Park: Sage Publications.
- Jordanova, Ludmilla (1995). «Interrogating the Concept of Reproduction in the 18th Century». In Faye Ginsburg and Rayna Rapp (Eds), *Conceiving the New World Order: The Global Politics of Reproduction* (pp. 369-386). Berkeley: University of California Press.
- Kesic, Vesna (1997). «Confessions of a 'Yugo-Nostalgic' Witch». In Tanya Renne (Ed.), *Ana's Land: Sisterhood in Eastern Europe* (pp. 195-200). Boulder: Westview Press.
- Kligman, Gail (1996). «Women and the Negotiation of Identity in Post-Communist Eastern Europe». In Victoria Bonnell (Ed.), *Identities in Transition: Eastern Europe and Russia after the Collapse of Communism* (pp. 68-91). Berkeley: International and Area Studies.
- Kligman, Gail (1994). «The Social Legacy of Communism: Women, Children, and the Feminization of Poverty». In James R. Millar and Sharon L. Wolchik (Eds), *The Social Legacy of Communism* (pp. 252-270). Washington DC: Woodrow Wilson Center and Cambridge Presses.
- Kligman, Gail (1992). «The Politics of Reproduction in Ceausescu's Romania». *East European Politics and Societies*, 6 (3), 364.
- Kligman, Gail (1998). *The Politics of Duplicity: Controlling Reproduction in Ceausescu's Romania*. Berkeley: University of California Press.
- Kostova, Dobrinka (1998). «Similar or Different? Women in Post-Communist Bulgaria». In Marilyn Rueschemeyer (Ed.), *Women in the Politics of Post-Communist Eastern Europe* (pp. 249-266). Armonk: M.E. Sharpe.
- Laslett, Barbara and Johanna Brenner (1989). «Gender and Social Reproduction: Historical Perspectives». *Annual Review of Sociology*, 15, 381-404.
- Linz, Juan J. and Alfred Stephan (1996). *Problems of Democratic Transitions and Consolidation: Southern Europe, South America, and Post-Communist Europe*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Luker, Kristin (1984). *Abortion and the Politics of Motherhood*. Berkeley: University of California Press.
- MacCormack, Carol P. and Marilyn Strathern (1980). *Nature, Culture and Gender*. New York: Cambridge University Press.

- Maleck-Lewy, Eva (1995). «Between Self Determination and State Supervision: Women and the Abortion Law in Post-Unification Germany». *Social Politics*, 2 (1), 62-76.
- Maleck-Lewy, Eva and Myra Marx Ferree (2000). «Talking about Women and Wombs: The Discourse of Abortion and Reproductive Rights in the GDR during and after the «Wende»». In Susan Gal and Gail Kligman (Eds), *Reproducing Gender* (pp. 92-117). Princeton: Princeton University Press.
- Meznaric, Silva (1997a). «Populacionizam i demokracija: Hrvatska nakon osamostaljenja (Populationism and Democracy: Croatia after Independence)». *Erasmus*, 19, 58-63.
- Meznaric, Silva (1997b). «Populacija, nacija, broj, demografija i politika etnosa u modernoj Europi (Population, Nation, Number: Demography and the Politics of Ethnos in Modern Europe)». *Revija za sociologiju*, 28 (1-2), 1-33.
- Michel, Sonya and Seth Koven (1990). «Womanly Duties: Maternalist Politics and the Origins of the Welfare State in France, Germany, Great Britain and the USA 1880-1920». *American Historical Review*, 95 (4), 1076-1108.
- Mostov, Julie (1995). «Our Women»/«Their Women»: Symbolic Boundaries, Territorial Markers, and Violence in the Balkans». *Peace and Change*, 20 (4), 515-529.
- Nelles, Ursula (1991-1992). «Abortion, the Special Case: A Constitutional Perspective». *German Politics and Society*, 24-25 (Special issue on Gender and Politics), 111-121.
- Nimsch, Margarethe (1991-1992). «Abortion as Politics». *German Politics and Society*, 24-25 (Special issue on Gender and Politics), 128-134.
- Pateman, Carole (1988). *The Sexual Contract*. Stanford: Stanford University Press.
- Petchesky, Rosalind (1984). *Abortion and Woman's Choice: The State, Sexuality, and Reproductive Freedom*. Boston: Northeastern University Press.
- Phillips, Anne (1991). *Engendering Democracy*. University Park: Pennsylvania State University Press.
- Rai, Shirin, Hilary Pilkington and Annie Phizacklea (Eds) (1992). *Women in the Face of Change: The Soviet Union, Eastern Europe, and China*. London: Routledge.
- Renne, Tanya (Ed.) (1997). *Ana's Land: Sisterhood in Eastern Europe*. Boulder: Westview Press.
- Rosaldo, Michelle (1974). «Woman, Culture and Society: A Theoretical Overview». In Michelle Rosaldo and Louise Lamphere (Eds), *Woman, Culture and Society* (pp. 17-42). Stanford: Stanford University Press.
- Rueschemeyer, Marilyn (Ed.) (1998). *Women in the Politics of Post-Communist Eastern Europe*. Armonk: M.E. Sharpe.
- Sassoon, Anne Showstack (Ed.) (1987). *Women and the State: The Shifting Boundaries between Public and Private*. London: Hutchinson.
- Scott, Joan (1988). *Gender and the Politics of History*. New York: Columbia University Press.
- Siim, Birte (1988). «Towards a Feminist Rethinking of the Welfare State». In Kathleen B. Jones and Anna G. Jónasdóttir (Eds), *The Political Interests of Gender: Developing Theory and Research with a Feminist Face* (pp. 169-186). London: Sage.
- Stiglymayer, Alexandra (Ed.) (1994). *Mass Rape: The War Against Women in Bosnia-Herzegovina*. Lincoln: University of Nebraska Press.
- Sztaniszkis, Jadwiga (1991). *The Dynamics of Breakthrough in Eastern Europe: The Polish Experience*. Translation Chester A. Kisiel. Berkeley: University of California.
- Verdery, Katherine (1996). *What was Socialism, and What Comes Next?* Princeton: Princeton University Press.
- Walby, Sylvia (1990). *Theorizing Patriarchy*. Oxford: Blackwell.
- Watkins, Susan Cotts (1991). *From Provinces to Nations: Demographic Integration in Western Europe 1870-1960*. Princeton: Princeton Press.
- Whitehead, Annie, Clara Connolly, Erica Carter and Helen Crowley (Eds) (1993). «Nationalism and National Identities». *Feminist Studies*, 44 (Special issue), 1-111.
- Yuval-Davis, Nira and Floya Anthias (1989). «Introduction». In Nira Yuval-Davis and Floya Anthias (Eds), *Woman-Nation-State* (pp. 1-16). New York: St. Martin's Press.
- Zielinska, Eleonora (2000). «Between Ideology, Politics, and Common Sense: The Discourse of Reproductive Rights in Poland». In Susan Gal and Gail Kligman (Eds), *Reproducing Gender* (pp. 23-57). Princeton: Princeton University Press.